



Groupe scolaire Léonard de Vinci INSCRIPTION ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

ÉLÈVE

Nom : Prénoms :

Né(e) le :/...../..... Lieu de naissance :

Département : Nationalité (facultatif) :

Adresse de résidence de l'enfant :

Code postal : Commune :

RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

RESPONSABLE LEGAL 1 : Père Mère Tuteur

Nom : Prénoms :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Code postal : Commune :

Téléphone : Domicile :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../..... Travail :/...../...../...../.....

Profession :

Adresse mail OBLIGATOIRE :@.....

RESPONSABLE LEGAL 2 : Père Mère Tuteur

Nom : Prénoms :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Code postal : Commune :

Téléphone : Domicile :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../..... Travail :/...../...../...../.....

Profession :

Adresse mail OBLIGATOIRE :@.....

AUTRE RESPONSABLE LEGAL

Nom : Prénoms :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Code postal : Commune :

Téléphone : Domicile :/...../...../...../..... Portable :/...../...../...../..... Travail :/...../...../...../.....

Adresse mail OBLIGATOIRE :@.....

En cas de perte de l'autorité parentale du père et/ou de la mère, merci de fournir une copie de la décision juridique.

Responsables légaux : il est important de renseigner le document concernant les 2 responsables légaux pour :

- La transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13-04-1994)
- Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur et éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004)

Veillez tourner la page >>>

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA SCOLARITE

Groupe scolaire Léonard de Vinci

Classe souhaitée pour l'année 2021-2022 :

Fait à Seilh le

Signature du représentant légal de l'enfant

Merci de retourner cette fiche accompagnée d'une copie du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Je, soussigné, Didier CASTÉRA, Maire de la commune de Seilh, certifie autoriser l'inscription de l'enfant
au sein du Groupe scolaire Léonard de Vinci, en classe de

Fait à Seilh le

Didier CASTÉRA
Maire de Seilh

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Les informations collectées par le biais de ce dossier sont destinées à la gestion des inscriptions aux services de la mairie de Seilh, concernés par les éléments. Conformément à l'article 32 de la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant, en écrivant à la mairie de Seilh, 1 place de Roaldès du Bourg 31840 Seilh ou à l'adresse mail : rgpd@mairie-seilh.fr